

Plaidoyer pour les résidences territoriales

1. Qu'est-ce qu'une résidence territoriale ?

Une **équipe pluridisciplinaire** (urbanistes, designers, architectes, sociologues, artistes, facilitateurs...) **habite temporairement le territoire** : quelques jours à plusieurs semaines. L'immersion crée un espace-temps d'écoute, d'observation et de co-construction qui :

- **Capte les usages invisibles** et les tensions latentes.
- **Active les ressources locales**, formelles et informelles.
- **Met en récit** le vécu du territoire pour tous ses acteurs.

« Pour bien travailler un territoire, il faut passer du temps dessus » – Manifeste du réseau Résidences-Territoires.

2. Pourquoi commander une résidence ?

Besoin public repéré	Apport direct de la résidence
Vision claire avant investissement	Diagnostic vivant, priorisation partagée.
Lien social & confiance	Habitants, élus et agents copropriétaires des solutions.
Économie de projet	1 € investi évite jusqu'à 10 € d'erreurs ou de doublons.
Transition & résilience	Réseaux d'entraide et d'innovation activés avant la crise.
Communication sensible	Podcasts, expositions, carnets illustrés, données ouvertes.
Montée en compétence interne	Services municipaux outillés pour poursuivre l'action.

3. Combien ça coûte ?

Poste	Fourchette indicative*
Temps de l'équipe en immersion	600 € – 900 € / jour & personne
Documentation & restitution	4 k € – 15 k € (impression, exposition, podcast...)
Hébergement & logistique	Possibles mises à disposition ou partenariats locaux
Total	20 k € – 90 k € selon durée & livrables

*La mutualisation d'un même diagnostic pour plusieurs services ou projets abaisse fortement le coût unitaire. Des financements croisés (contrats territoriaux, fondations, budget participatif, CRTE, PVD, etc.) sont courants.

4. Comment la commander ?

1. **Clarifier l'intention** : question précise + enjeux transversaux (social, climat, économie).
2. **Choisir la durée & le format** : résidence éclair (4-5 jours) ; résidence « 3 temps » (arpenter / révéler / préfigurer) ; résidence longue (1-3 mois).
3. **Insérer dans vos outils** : CCTP, marché négocié, AMI, convention de recherche-action.
4. **Préparer l'accueil** : logement, espace de travail, relais internes, communication locale.
5. **Suivre & capitaliser** : comité de pilotage mixte + livrables ouverts (licence CC) pour réutilisation.

Conseil : contactez 2-3 équipes en amont pour cadrer le champ des possibles et affiner votre budget.

6. Atouts de la résidence

- **Solidarité comme ressource systémique** : la résidence renforce l'entraide citoyenne.
- **Connaissances situées** : les récits d'usage deviennent des données qualitatives pour la prise de décision.
- **Stabilisateur démocratique** : espace sûr pour débattre des sujets sensibles (énergies, foncier, accueil de nouvelles populations...).
- **Effet catalyseur** : fait converger les initiatives dispersées, évitant doublons et fatigue institutionnelle.

7. En résumé

- **Bon emploi de l'argent public** : gain de temps et d'argent, projets mieux ciblés.
- **Lien social** : coopération durable, fierté et récit commun.
- **Visibilité** : communication incarnée, démonstration d'engagement politique.
- **Innovation & transition** : expérimentations pour accélérer le passage à l'action.
- **Résilience** : territoire prêt face aux crises grâce à des réseaux d'entraide activés.

Prêt·e à lancer votre résidence ?

Cahier des charges type, grille d'évaluation, exemples budgétés, contacts d'équipes qualifiées... ➡ **Contactez-nous pour en savoir plus !**

- contact@degre.fr
- contact@la-traverse.org
- contact@otopo.org
- solucracy.org
- collectif.troistiers@gmail.com